



# LYCEE VICTOR BERARD

## MOREZ

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# SECTION SPORTIVE SKI NORDIQUE et ALPIN

## 2017 – 2020



# PRESENTATION

Etre admis à la section, c'est :

- Avoir 2 entraînements par semaine inclus dans l'emploi du temps (un le matin, un l'après-midi). Attention, variable selon la filière choisie en classe de 1ère.
- Des séances d'entraînements encadrées par des entraîneurs qualifiés (enseignants d'EPS spécialisés, entraîneurs du comité départemental du Jura ou régional, moniteurs ESF)
- Des sites d'entraînements à proximité du lycée (les Marais, les Rousses, les Tuffes , pistes alpines station les Rousses)
- Une année scolaire aménagée lorsque c'est possible pour dégager des heures de rattrapage hors période hivernale.
- Un suivi médical pour les élèves du pôle.

## Les objectifs de la section :

- Obtenir son baccalauréat en 3 ans.
- Atteindre son meilleur niveau de ski possible,
- Améliorer ses compétences techniques et ses capacités physiques pour obtenir le test technique d'entrée à la préparation au diplôme d'état.

## De son côté votre enfant s'engage :

- A obtenir de bons résultats scolaires qui lui permettront d'envisager l'orientation de son choix.
- A suivre avec assiduité et intensité les séances d'entraînements les séances d'entraînements mises en place par les entraîneurs et à participer aux compétitions pour lesquelles il sera sélectionné.
- A prendre part au minimum aux compétitions de cross et de ski avec l'Association Sportive du Lycée.

# DETECTION et SELECTION DES ELEVES

Le lycée ne disposant que d'un nombre limité de places, une sélection des élèves se fera sur des critères scolaires et sportifs.

L'intégration d'un élève est effective pour une année et sera remise en cause et soumise à une nouvelle sélection chaque année.

**Les critères d'admission à la section sont :**

- **Les résultats scolaires :** la commission d'admission portera une attention particulière aux résultats scolaires des élèves.
- **Les résultats sportifs** en club et sélection (comité départemental ou régional) de l'année en cours, ou de l'année précédente en cas de problème physique.
- **Les tests physiques :** chaque candidat sera classé en fonction des performances réalisées aux tests de sélection lors de la journée de détection : un test de course en montagne et un test d'explosivité/vitesse.
- **Les tests sur neige :**  
Alpin : descente libre et slalom spécial  
Nordique : parcours technique en ski classique et skating
- **Un entretien individuel.**



Les équipes du lycée aux championnats de France UNSS 2016.

Nordique: championnes et vice champions de France

Alpin: garçons 4ème / filles 11ème.

A partir de ces critères, une liste d'admission sera établie et vous recevrez pour votre enfant la décision de la commission de recrutement fin juin (décision académique d'affectation).

La commission se réserve le droit de recruter de manière exceptionnelle un élève n'ayant pu participer aux tests (blessures, stages, examens...).

L'inscription administrative se fera en juillet au Lycée Victor Bérard de Morez.

**Pour postuler à la section sportive nous vous demandons de nous retourner pour le 13 MARS 2018 (délai de rigueur) :**

- La fiche de candidature jointe ou à télécharger sur le site du lycée de Morez

**DOSSIER A FOURNIR pour les tests physiques.**

- Les bulletins scolaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres de la classe de 3<sup>ème</sup> (de 2GT pour les candidats en 1<sup>ère</sup>)
- Les meilleurs résultats sportifs obtenus par votre enfant lors de la saison 2016-2017 et 2017-2018, ainsi que ses points FFS (à la date de candidature).
- Un certificat médical de non contre indication à la pratique du ski délivré pour la saison en cours (2017-2018) par un médecin du sport. Il sera valable uniquement pour les tests.





## POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

### PROCEDURE D'ADMISSION

MI MARS 2018 : **Dépôt des candidatures**

Fiche candidature jointe ou à télécharger sur le site du lycée de Morez (pour le 13 mars)

21 MARS 2018 : **Tests sur neige** (sur convocation)

Apporter votre matériel et vous munir pour le ski alpin d'un forfait station les Rousses (1/2 journée)

En MAI 2018 : **Tests physiques** (sur convocation)

*Vous munir*

- des documents cités ci-dessus.
- d'une tenue de sport (baskets, running, short)

Début JUIN 2018 : **Commission d'admission en section sportive**

Communication des résultats d'admission par courrier, sous réserve de la décision de la commission académique d'affectation en classe de seconde (fin juin)

Début JUILLET 2018 : **Inscription administrative en classe de Seconde, 1<sup>ère</sup> ou Terminale.**  
(selon décision de l'affectation académique fin juin)

A fournir (en plus du dossier commun aux classes de seconde) :

- Un certificat médical délivré par un médecin du sport, pour la saison à venir. (valable de juillet de l'année en cours à juin de l'année suivante!)
- Le règlement intérieur de la section sportive : complété et signé.
- La charte d'engagement : complétée et signée.
- Un chèque d'un montant de 40 € libellé à l'ordre de l'AS (facultatif) pour participation au fonctionnement de la section sportive.



## Section Haut Jura (collège et lycée)

